

## Le Grand Débat : chiche ! Mais pas la censure

S'exprimer, oui. Mais surtout voir réaliser des changements profonds ! Le pays tout entier témoigne de ce besoin, des gilets jaunes aux « cahiers de doléances » ouverts dans de nombreuses mairies, en passant par le succès du budget participatif à Antony ou le Conseil citoyen du quartier du Noyer Doré.

Mais en corsetant le « grand Débat National » Macron espère le réduire à une diversion. Il veut continuer à gaver les profits sans regard pour ceux qui n'arrivent pas à vivre de leur travail ou de leurs pensions, pour ceux qui n'ont pas trouvé d'emploi en traversant la rue. La seule issue : prendre en compte la voix de chacun sans réserve. En serait-on là si la parole des syndicats, des associations, des élus, avait été respectée ? Les principales revendications sont claires : pouvoir d'achat, justice fiscale, démocratie participative.

**Isabelle Delpech**  
Conseillère municipale  
Groupe Antony à gauche

Retrouvez-nous sur :

[www.citoyensaantony.fr](http://www.citoyensaantony.fr)

## Démolition de l'immeuble François Molé : les fausses « Infox » du maire !

Face aux inquiétudes de parents d'élèves de l'école Sainte-Marie et de riverains qui demandaient que soient mises en œuvre des mesures de protection contre les risques de propagation des fibres d'amiante dus au chantier de démolition du bâtiment François-Molé sur la place du marché, le maire, toujours au fait des préoccupations de ses administrés, affirmait dans un article du journal le Parisien du 9 janvier : « Ces entreprises connaissent les règles en la matière... Il s'agit d'une agitation montée de toutes pièces pour affoler les parents d'élèves. Mais tout est totalement faux. » Et voilà que quelques heures après le démarrage du chantier de démolition, les travaux sont brutalement stoppés, après la découverte d'amiante sur des canalisations qui n'avaient pas été détectées lors du diagnostic réalisé par l'entreprise spécialisée en la matière.

Honteux et confus, le maire dut convenir de sa bévue, tout en minimisant l'incompétence des experts en diagnostics amiante, qui contraignit l'entreprise de démolition à suspendre le chantier et à sécuriser la zone. Sécurisation que demandaient les « agitateurs » avant le démarrage des travaux de démolition, qui selon le maire voulaient « faire peur en diffusant des fakes news ! »

**Marie-Claire CLOISON**



## La rue de la Caspienne en chantier mais pas enchantée !

Les travaux d'assainissement ont démarré et la rue sera ensuite réaménagée : requalification de la circulation, réduction du stationnement, une refonte attendue de longue date faute de coopération réelle entre la ville et Antony-Habitat... Mais une concertation plus étroite entre le bailleur, la ville et les habitants aurait permis d'aboutir à un projet plus conforme aux besoins et aux attentes des riverains, locataires et propriétaires.

En effet, lors du « diagnostic en marchant », l'association des habitants des pavillons riverains et l'amicale des locataires avaient fait des propositions sur leurs déplacements quotidiens, leur environnement immédiat, les accès et le stationnement dans la rue. Propositions restées sans réponse, hélas : l'accès aux immeubles par des escaliers et des rampes parallèles au bâtiment aurait ainsi permis un stationnement des véhicules en épi.

Quel dommage que tous les habitants du quartier n'aient pas été écoutés et que leurs remarques n'aient pas été prises en compte !

**Bruno EDOUARD**

N°53

# Agora

Février 2019

## Editorial : Touche pas à ma tribune !

*Vivre à Antony* : chaque mois, 47 pages de textes et de photos rédigés ou acceptés par le Maire et/ou son cabinet. Une page seulement pour les tribunes, dont le maire se réserve la moitié sans aucune base légale. Les minorités se partagent donc l'autre demi-page, elles doivent transmettre leur texte avec un délai suffisant pour que le Maire puisse en prendre connaissance et modifier si nécessaire sa propre prose... Voilà la démocratie antonienne. En février, le texte transmis en temps utile par Isabelle Delpech, conseillère municipale du groupe Antony à gauche, a été initialement refusé par la Mairie ce qui a empêché sa parution dans le bulletin municipal. Nous sommes trop attachés à la liberté d'expression pour tolérer cette atteinte aux droits : nous publions donc en page 4 le texte d'Isabelle Delpech.

## Suppression du passage à niveau de Fontaine-Michalon, projet Massy-Valenton : et si vous arrêtiez de prendre les riverains pour des abrutis !

Sans attendre le terme des discussions engagées par la mairie pour obtenir la levée des réserves et celles des riverains du quartier Michalon, le président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine vient de décider de faire voter les crédits nécessaires à l'engagement rapide des travaux de suppression du passage à niveau - 4,3 millions d'euros - lors d'une prochaine réunion de la Commission permanente départementale.

Lâché en plénières négociations particulièrement ardues avec la SNCF par Patrick Devedjian, le maire a, dans le même temps, lors d'une convocation en préfecture, été sommé de cesser son obstruction sous peine de voir son pouvoir transféré d'office au préfet pour signer les arrêtés indispensables pour le démarrage des travaux.

Sous la pression des riverains et de leurs associations, le maire maintenant avec ténacité les réserves qu'il a opposées à la SNCF, a donc, avec une certaine témérité, refusé de capituler en renvoyant au représentant de l'Etat la prise de décision du démarrage des travaux.

De fait, le Préfet des Hauts-de-Seine, représentant du gouvernement, dédaignant les riverains auxquels il n'a jamais répondu ni même accusé réception, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère : non seulement il a pris l'arrêté



autorisant l'occupation du territoire municipal pour installer le chantier de suppression du PN9 mais dans le même temps, il a signé celui permettant les travaux d'aménagement de la ligne LGV d'interconnexion Sud Massy-Valenton, donnant quitus à la SNCF pour cinq années de chantier cumulées sur Antony !

Sans vergogne, le préfet ridiculise ainsi le Maire qui affirmait dans le bulletin municipal et en séance publique du Conseil municipal que la suppression du PN9 n'avait strictement rien à voir avec l'Interconnexion Sud Massy-Valenton ! Tantôt opposant aux arrêtés face aux élus municipaux, tantôt

de concert avec ses acolytes maires au bureau du Territoire Vallée-Sud-Grand-Paris votant en douce sans réserve lesdits arrêtés ouvrant la voie au démarrage du chantier, Jean-Yves Senant une fois encore jouant double jeu s'est pris les pieds dans le tapis et n'en ressortira pas grand !

La SNCF, de son côté, montre encore ses faiblesses légendaires en matière de communication et de transparence. Elle présente un dossier mal ficelé, peu lisible pour la mairie, tenant les riverains à l'écart du dossier jusqu'à la veille du démarrage des travaux. C'est pourquoi les habitants et commerçants du quartier, loin d'être opposés à la suppression du passage à niveau, ont dû se mobiliser pour que la SNCF accepte de présenter son projet définitif et de discuter de l'organisation du chantier, répondre aux questionnements concernant le fonctionnement du secteur durant les 4 ou 5 années de travaux, les mesures de protections contre le bruit, la luminosité du chantier dont les travaux seront essentiellement exécutés de nuit, l'organisation de la circulation dans le quartier, l'accès aux commerces et à la gare RER, les conditions d'indemnisation des riverains, commerçants et artisans.

Les arrêtés brutaux du préfet mettent donc un terme à toutes les discussions avec les riverains. Rien, aujourd'hui, n'interdit à la SNCF de passer outre aux revendications des habitants, le préfet n'ayant même pas pris la précaution de vérifier les conditions de mises en œuvre du chantier avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique ! Ainsi va l'Etat à l'heure du grand débat !!!

Mais les riverains et, au-delà, tous les Antonien(e)s ne sont pas dupes et n'ont pas l'intention de jouer avec les marionnettes qui s'agitent autour de ce projet qu'ils contestent à juste titre !



**Jean-Marc FEUILLADE**



## La sociologie selon Valérie Péresse

Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France et d'Ile-de-France Mobilités (ex-STIF), a annoncé avec roulements de tambours que l'abonnement Navigo serait prochainement accessible à demi-tarif pour tous les retraités. Elle justifie cette mesure par le fait que les actifs bénéficiaient déjà de ce demi-tarif par le jeu d'une prise en charge partielle de leur employeur, que les retraités et aussi les petites pensions bénéficiaient déjà à titre social d'un demi-tarif, que les étudiants avaient un tarif spécial Imagin'R et qu'il ne restait donc que les retraités aisés à payer plein tarif... Quel raccourci et quelle vision de notre société ! Mme Péresse oublie un peu vite que sa mesure ne s'adresse qu'aux retraités de plus de 65 ans, laissant donc de côté les retraités de 62 à 65 ans. Elle oublie aussi les chômeurs de longue durée et aussi les actifs précaires qui alternent des CDD et des périodes de chômage et qui ne bénéficient d'une prise en charge de leur Navigo que lorsqu'ils sont salariés. Et elle oublie encore les travailleurs indépendants et les parents au foyer, des femmes le plus souvent, qui ne sont probablement à ses yeux que des oisifs !... Pourtant, la mesure est intéressante car elle permettra d'inciter cette population à se déplacer en transports en commun au lieu de polluer la Métropole. Etait-ce si compliqué à de le dire ?

## Inondations : Berger botte en touche.

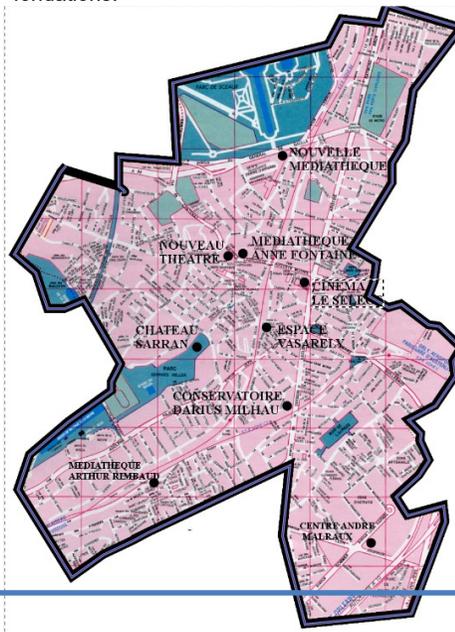
Interrogé le 29 janvier dernier par Jean-Marc Feuillade au Conseil territorial de Vallée-Sud-Grand-Paris sur l'absence de toute mention relative à la prévention des inondations dans le document d'orientation budgétaire qui venait en discussion, le Président Jean-Didier Berger a répondu qu'il fallait « comprendre avant d'agir » et que la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est une compétence propre de la Métropole et pas du territoire. Deux remarques : 1. Après les inondations du début du siècle, des études ont été faites, les solutions existent (voir nos 4 numéros précédents), soit le Président Berger ne lit pas vite, soit il comprend lentement. 2. Si la GEMAPI est bien une compétence métropolitaine, l'assainissement est une compétence territoriale.



**Bruno EDOUARD**

## Le pôle culturel du centre-ville toujours une fiction...

Le théâtre Firmin-Gémier sur la place du marché a été un pôle culturel de 1967 à 2011 jusqu'à sa démolition. Le très beau théâtre de la Piscine (appelé maintenant théâtre Firmin-Gémier-La Piscine) a pris la relève à Châtenay-Malabry. Ce théâtre est une réussite autant par sa salle, sa programmation et son taux de fréquentation. Pourtant le public d'Antony obligé de se rendre à Châtenay regrette toujours son théâtre, même si l'espace cirque et l'espace Vasarely permettent aux Antoniens de profiter localement de la programmation hors les murs du théâtre de la Piscine. Mais après des années de tergiversations, la ville a obtenu de l'intercommunalité la construction d'un théâtre. Le choix de l'emplacement en face de la bibliothèque Anne-Fontaine était justifié par la reconstitution d'un pôle culturel. Mais la poisse, ou plutôt les problèmes de sous-sols ont entraîné beaucoup de complications. Difficile de creuser à cet endroit. Un projet de parking sous le théâtre a déjà dû être abandonné. En 2018, les travaux se sont interrompus plusieurs mois à cause d'une poche de gypse découverte en édifiant les fondations.



Mais au moment où le chantier reprenait, il a été annoncé que la bibliothèque allait être reconstruite au quartier Jean-Zay. Il a été constaté depuis quelque temps que la bibliothèque Anne-Fontaine devenue médiathèque était trop petite et impossible à agrandir. Il n'y a plus de place et les étudiants travaillent parfois assis par terre ou dans les escaliers.

Quid de la synergie culturelle annoncée ? La nouvelle médiathèque se situera à 1 km du théâtre.

Le choix d'implanter la médiathèque va certes dynamiser ce nouveau quartier et le rendre beaucoup plus attractif aux acheteurs de l'ensemble immobilier privé. Mais a-t-on pensé aux autres habitants du nord d'Antony ? Même si ce nouvel établissement n'est pas construit très loin, comment vont-ils accéder à ce nouveau lieu ? Par quels moyens de transport, des bus, des voies cyclables, est-ce que des places de parking ont été prévues ?

Bien sûr que tous les quartiers doivent bénéficier d'installations, les habitants du sud d'Antony ont la médiathèque Arthur Rimbaud, mais à Antony quel est le plan réel d'organisation de la ville ? Quel est le projet ? Beaucoup d'habités de la bibliothèque ne sont pas au courant. Est-ce que la mairie pourrait rapidement faire une réunion publique pour expliquer le pourquoi des choses ?

Que va-t-on faire de la médiathèque actuelle ? La détruire et faire du logement de standing ou sociaux, la réhabiliter pour en faire une annexe de la future bibliothèque avec des salles de travail pour les étudiants, garder la salle de lecture du rez-de-chaussée ou même un centre d'art contemporain comme celui qu'il y avait à la résidence universitaire avant qu'elle ne soit détruite (centre Eugène-Baudoin) ?

Va-t-il y avoir 3 cœurs de ville ? Le nouveau quartier Jean Zay, le quartier autour de la future gare du Grand-Paris dans le quartier Malraux et le centre-ville actuel de la rue Auguste Mounié ? Est-ce que l'installation de nouveaux bâtiments culturels correspond à une stratégie culturelle globale de la ville ou construit-on là où il y a de la place tout simplement ?



**Anne RAMBAUT**